

Partenaires de la formation

Une association de partenaires impliqués dans cette formation professionnalisante :

- Université de Nice Sophia-Antipolis - UFR Espaces et Cultures - Département de Géographie (responsable du diplôme),
- Lycées professionnels :
Lycée Léonard de Vinci – Antibes (géomètres-topographes génie civil),
Lycée Vert d'Azur – Antibes (aménagement paysager),
- Professionnels, praticiens de la géomatique et de l'aménagement : concepteurs et utilisateurs de logiciels, responsables de services, etc., (interventions pour environ 50 % de la formation, stage compris).

Conditions d'admission

- Étudiants titulaires d'un diplôme Bac + 2 (DEUG, DEUST, DUT, BTS, BTSA, Licence 2...) ou reconnu équivalent, dans les domaines requis
- Professionnels en formation continue, sans condition de diplôme, après validation des acquis
- Sélection sur dossier, à retourner avant mi-juin (pour une rentrée en septembre)

Contact, retrait des dossiers

Département GAED - UFR Espaces et Cultures

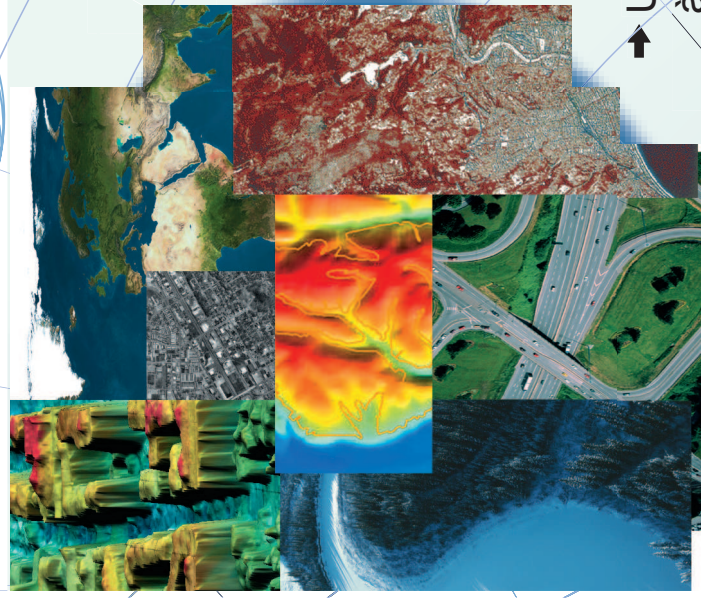
Université Nice - Sophia Antipolis
Campus Carlone - Hall H - Bureau 431
98, Bd Édouard Herriot - BP 3209, 06204 Nice cedex
Tel. 04 93 37 53 59 - Fax 04 93 37 54 87

Web : <http://unice/gaed>

Courriel : Lpro-geomatique@unice.fr



Licence Professionnelle Géomatique et Aménagement



GEOMATIQUE Géographie + Informatique

- Un domaine technologique innovant
- Un domaine d'emploi en développement
- Une formation insérée dans le monde professionnel
- Un diplôme pluridisciplinaire à Bac + 3

Objectifs de la formation

Former aux métiers par l'acquisition :

- des méthodes de production et de traitement de l'information territoriale (géomatique)
- des théories et pratiques en aménagement du territoire (urbanisme et environnement)



Débouchés professionnels

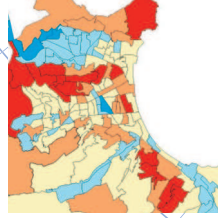
Acquérir une formation de technicien supérieur en aménagement, urbanisme et environnement pour :

- assister différentes professions (urbaniste, aménageur géographe, géomètre, architecte, paysagiste,...) dans la réalisation de projets intégrant :
 - des bases de données géo-référencées et des Systèmes d'Information Géographiques
 - des compétences thématiques



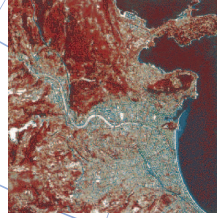
Pour travailler dans :

- ➔ le secteur privé, au sein de cabinets d'étude divers (aménagement, urbanisme, géomètre-expert, développement local, environnement, paysage, gestion de réseaux, etc.)
- ➔ le secteur public, au sein de collectivités territoriales (SIVOM, pays, communauté d'agglomération, conseil régional, commune, etc.) et d'administrations (chambres consulaires, service extérieur de l'État, parc naturel, agence d'urbanisme, laboratoire de recherche, etc.)



Et s'assurer de :

- ➔ possibilités de passerelles vers d'autres formations et métiers:
 - accès aux concours de catégorie A de la fonction publique (enseignement, administration),
 - poursuite d'étude en Master (bac + 5) au niveau européen (cadre LMD)



Contenus de la formation

Des enseignements pluridisciplinaires cohérents

Des compétences solides en « Aménagement territorial » (210h)

- Environnement (105 h) : diagnostic et analyse paysagère, risques naturels droit de l'environnement, études d'impact et plans de gestion.
- Urbanisme (105 h) : diagnostic territorial, analyse de documents d'aménagement, droit de l'urbanisme, géotechnique appliquée au génie civil.

Un apprentissage technologique innovant par la « Géomatique » (205 h)

- Recueil et traitement de l'information (140 h) : recueil de données, bases de données statistiques, CAO, DAO, SIG, cartographie graphisme.
- Entreprise et emploi (65 h) : gestion et économie de l'entreprise, planification de projets langue étrangère, insertion professionnelle.

Des modalités d'enseignement variées par :

- ➔ des cours théoriques et pratiques
- ➔ des parcours à choisir (Environnement / Urbanisme),
- ➔ un projet tutoré collectif (4-6 semaines),
- ➔ et un stage en milieu professionnel (12-14 semaines).

Une formation d'une année (rentrée mi-septembre)

